

Votre Bilan de Compétences

par le leader de la Formation continue des salariés en Île-de-France

 **DISTANCIEL**

et/ou

PRÉSENTIEL 

»»

« Mener un travail de réflexion sur votre parcours professionnel et ses perspectives. »»

»»

Expertise Conseil
Bilan, Formation & VAE

Premier entretien SANS ENGAGEMENT
Cet entretien est gratuit si vous ne contractualisez pas la prestation.

Huit centres agréés
en Île-de-France

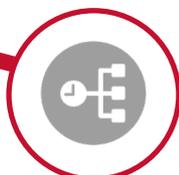
Accessibilité tout public
sans prérequis



- 1 Cergy-Pontoise
- 2 Saint-Denis
- 3 Paris
- 4 Versailles
- 5 Boulogne
- 6 Noisy-le-Grand
- 7 Evry
- 8 Melun



Faire le point sur
votre parcours



Analyser vos
compétences



Préparer votre
reconversion
professionnelle



**Renforcer ou
concrétiser**
votre projet
professionnel
ou projet de
formation

Le Cnam Île-de-France peut accompagner les bénéficiaires d'un bilan de compétences en situation de handicap». handicnam@cnam-iledefrance.fr - 01 44 78 96 97



cnam-idf.fr



**Informations &
Rendez-vous**

Contactez-nous, par téléphone, du
lundi au vendredi à partir de 9h.

01 44 78 86 15

bdc@cnam-iledefrance.fr

Contact : Sandie Lesueur

le **cnam**
Île-de-France

Le **Bilan de Compétences** vous permet de faire le point sur votre **parcours**, d'analyser vos compétences afin de préparer sereinement une **reconversion professionnelle** ou une **évolution de carrière**.

Avec l'aide d'un.e consultant.e professionnel.le, d'une méthode et d'outils, vous pouvez **identifier** et **valoriser vos compétences professionnelles et personnelles**, **analyser vos aptitudes et motivations**, **dégager des pistes d'évolution** et prendre des décisions. La conduite de nos bilans de compétences se fait à partir d'entretiens individuels et personnalisés.

Des enquêtes terrains peuvent être réalisées par le bénéficiaire lorsque cela est nécessaire.

C'est une démarche accompagnée en vue de **maîtriser votre devenir professionnel** tout en l'inscrivant dans la réalité socio-économique.

Un accompagnement de **22 heures** dont **16 heures d'entretiens individuels** en face à face et **6 heures de travail tutoré**, réparties sur 2 ou 4 mois en moyenne. Un suivi à 6 mois est réalisé après la fin du Bilan.



@ Pour tout salarié

Un déroulement en trois phases :



Sara, 29 ans,
Journaliste
Financement individuel

<< Grâce au Bilan de Compétences, j'ai repris confiance en moi et réussi ma reconversion professionnelle. >>



Jacques, 56 ans,
Directeur commercial
Financement Employeur

<< Clarifier mes atouts et mes aspirations m'a donné les clefs pour accéder à un poste de Directeur. >>



Pauline, 43 ans,
Chef de projet
Financement CPF

<< Bilan bénéfique : j'ai changé de poste, obtenu plus de responsabilité et me sens mieux dans mon travail. >>



Financement

Nous vous accompagnons dans la constitution de votre dossier de financement. Contactez-nous !

- **Par l'employeur**
avec le plan de développement des compétences de votre entreprise
Tarif : 2 450€

OU

- **Par le CPF**
à l'initiative du salarié, dans le cadre du «Compte Personnel de Formation»
Tarif : 2 000 €

OU

- **Un financement en plusieurs mensualités est possible, contactez-nous**